Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260526-D_RE_2_26_05_26-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 26 Mai 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

Votes
A et B / A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
C et D / Le Conseil municipal prend acte

L'an 2026, le 26 Mai à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 20/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 20/05/2026.

Présents : VINCENT Sandrine (a quitté la salle lors des votes des CFU 2025), Maire, BARRET Agathe, BUHOT Caroline, CANO Alexandre, DARTOIS Katiana, DESBOIS Jessica, DESBROUSSES Jérôme, DROUET Nicolas, DUVIVIER Emmanuelle, GENDRON David, HELLARD Marie-Odile, JEUSSET Sarah, LE DANFF Alain, MACRET Axel, MAHÉO Emilie (à partir de 20h20), PERRIER Luc, RIDARD Guillaume, SABIN Fabrice.
Formant la majorité des membres en exercice

Excusée ayant donné procuration : LEMPÉRIÈRE Ghislaine (donne pouvoir à VINCENT Sandrine)

A été nommée secrétaire : BARRET Agathe (article L.2121-15 du CGCT)

002 - Finances – Budgets de la Commune, de la ZAC de la Branchère, de la ZAC des Trois Lieux et du SPIC « Énergie photovoltaïque » - Affectation des résultats de fonctionnement

Rapporteur : Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Conseiller municipal délégué

A/ BUDGET PRINCIPAL

	EXCÉDENT	BESOIN DE FINANCEMENT
Section de Fonctionnement		
Solde antérieur 2024	173 602,70	
Solde Exécution 2025	179 509,80	
Solde global à affecter	353 112,50	
Section d'investissement		
Solde antérieur 2024	970 296,13	
Solde Exécution 2025		983 209,75
Besoin de Financement		12 913,62
Solde RAR	519 677,28	
Besoin de Financement		0

Vu la Commission Finances réunie le 11 Mai 2026 qui propose d'affecter le montant de 353 112,50 € en excédent de fonctionnement reporté sur 2026,

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260526-D_RE_2_26_05_26-DE

Après délibération, le Conseil municipal décide l'affectation du résultat de fonctionnement (soit 353 112,50 €) de la manière suivante :
- 0,00 € affectés en réserves en section d'investissement du budget 2026,
- 353 112,50 € en excédent de fonctionnement reporté sur 2026.

Nombre de votants : 19 - Pour : 19 - Unanimité
Heure du vote : 20h44

B/ BUDGET ANNEXE ZAC DE LA BRANCHÈRE

	EXCÉDENT	BESOIN DE FINANCEMENT
Section de Fonctionnement		
Solde antérieur 2024	0,25	
Solde d'exécution 2025	0,00	
Solde global à affecter	0,25	
Section d'investissement		
Solde antérieur 2024		0,00
Solde d'exécution 2025	0,00	
Solde global à affecter		0,00
Solde RAR		0,00
Besoin de Financement		0,00

Après délibération, le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de fonctionnement (soit 0,25 €) de la manière suivante :
- 0,25 € en excédent de fonctionnement reporté sur 2026.

Nombre de votants : 19 - Pour : 19 - Unanimité
Heure du vote : 20h44

C/ BUDGET ANNEXE ZAC DES TROIS LIEUX

	EXCÉDENT	BESOIN DE FINANCEMENT
Section de Fonctionnement		
Solde antérieur 2024	- 35 660,23	
Solde d'exécution 2025	4 175,00	
Solde global à affecter	- 31 485,23	
Section d'investissement		
Solde antérieur 2024	35 660,23	
Solde d'exécution 2025		4 175,00
Solde global à affecter	31 485,23	
Solde RAR		0,00
Besoin de Financement	0,00	

Après délibération, le Conseil municipal constate qu'il n'y a pas d'excédent de fonctionnement à affecter.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260526-D_RE_2_26_05_26-DE

Le Conseil municipal prend acte.

D/ SPIC ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

	EXCÉDENT	BESOIN DE FINANCEMENT
Section de Fonctionnement		
Solde antérieur 2024	- 946,61	
Solde d'exécution 2025	+ 648,29	
Solde global à affecter	- 298,32	
Section d'investissement		
Solde antérieur 2024	4 510,69	
Solde d'exécution 2025		1 966,79
Solde global à affecter	2 543,91	
Solde RAR		0,00
Besoin de Financement		0,00

Après délibération, le Conseil municipal constate qu'il n'y a pas d'excédent d'exploitation à affecter.

Le Conseil municipal prend acte.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Mardi 26 Mai 2026.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance,
Agathe BARRET

Le Maire,
Sandrine VINCENT